

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Commune de DORAT
Département du PUY DE DÔME

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 19h00, les membres du conseil municipal de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas BARNERIAS, maire.

Date de convocation: 08/04/2025.

Étaient présents : Mmes Eliane AUBERGER, Monique CHOMETTE, Sylvie CLEMENÇON, Yvette DA SILVA, Tiphaine FLORES, Florence HENRY, Arlette RELIER ; Mrs Thomas BARNERIAS, Pierre CABUT, Romain PIREYRE, Rémy SOLER, Nicolas VAUCHEL.

Absents : Raymond CHEMISSER.

Procurations : Thomas BARBAT à Rémy SOLER

M. Rémy SOLER a été élu secrétaire de séance.

Objet de la délibération:
n° 250425_04

Affectation des résultats 2024 du budget photovoltaïque

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Thomas BARNERIAS, Maire,

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique du budget photovoltaïque pour l'exercice 2024, ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/200	2024
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU : 31/12/24 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0,32 €

Votants: 13

Abstentions: 0

Pour: 13

Contre : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 15/04/2025.
Le maire,
Thomas BARNERIAS



Le secrétaire de séance,
Rémy SOLER,

